

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À un écolier sérieux.

Monsieur l'écolier sérieux,
Vous m'aimez encore, je l'espère ?
Levez un moment vos grands yeux
Fermions ce grand livre ennuyeux,
Et souriez à votre père.

Il est beau d'être un raisonneur,
De tout lire et de tout entendre,
De remporter des prix d'honneur !...
C'est, je crois, un plus grand bonheur
D'être un enfant aimable et tendre.

Lorsqu'on a fait tout son devoir,
Que la main est lasse d'écrire,
Quand le père est rentré le soir,
Avec les sœurs il faut savoir
Jouer, causer... même un peu rire.

Les vrais bons cœurs sont transparents,
On y voit toutes leurs tendresses.
Ah ! chers petits indifférents,
Gâtez un peu vos pieux parents
Le bonheur est dans vos caresses !

V. DE LAPRADE.

ÉCHOS DE LA PRESSE

M^{me} D. Billotey, directrice de l'École normale de Paris, publie dans le *Manuel général* une étude sur « l'Éducation professionnelle de l'instituteur », dont nous nous permettons de détacher les passages suivants :

« Il serait bon de s'entendre sur les conditions qui font l'expérience vraiment salutaire, car le temps, avec lequel il faut compter pour rester patient dans l'effort et confiant dans l'avenir, n'en est pas le seul facteur. Avancer dans la vie, c'est, pour quelques-uns, perdre tout simplement la ferveur, la foi, le bel entrain, le feu sacré de la jeunesse et ne rien acquérir en échange. A ceux-là, l'âge enlève chaque jour quelque chose et n'apporte rien ; ils allèguent pourtant, à l'occasion, leur longue expérience, leur pratique de l'enseignement, pour justifier leurs moyens d'action, dont ils ne voient plus la faiblesse ou qu'ils emploient sans en comprendre l'esprit. A beaucoup d'autres, le temps donne ce que j'appellerai le métier, la sûreté du tour de main professionnel, la connaissance et l'habile usage des procédés scolaires....

Mais les succès dans l'enseignement peuvent être obtenus par des moyens qu'une pédagogie rationnelle condamne si la longue pratique des maîtres déjà avancés dans la carrière semble les recommander et les donner en exemple. On serait tenté de dire : « Expérience, que de fautes on commet en ton nom » si l'on ne craignait d'être injuste à l'égard de tout ce qu'il y a de précieux, d'excellent dans la véritable expérience.

L'expérience véritable, celle dont le prix est inestimable, naît du contact de l'esprit vivant avec la vie même, de l'observation incessante des choses, de la pratique raisonnée, consciente de procédés vérifiés, de la critique de soi ; elle tire profit de tout, elle laisse le maître attentif à toutes les habitudes que le temps crée fort heureusement pour nous, elle lui permet de vieillir en s'améliorant, ce qui est le plus sûr moyen de demeurer jeune. Seuls l'acquièrent ceux qui ne sont pas convaincus de leur propre supériorité, qui examinent dans un esprit de sympathie ce qui se fait autour d'eux, sans parti pris de dénigrement, mais aussi sans aveugle confiance, et qui expérimentent, avec l'honnêteté et la rigueur scientifique, dirions-nous volontiers, les moyens dont ils veulent faire usage. »

*
* *

Du Bulletin départemental des Bouches-du-Rhône. — « N'hésitons pas à punir quand tous les autres moyens ont échoué, mais ne recourons jamais aux châtimens corporels, rigoureusement interdits par le règlement, ni aux pensums, reste d'un autre âge et d'un autre régime.

Remplaçons les centaines de lignes ou les conjugaisons fastidieuses de verbes par des leçons courtes, à bien apprendre et à bien réciter, ou des devoirs à faire avec soin. Que tout concoure au perfectionnement des élèves.

« D'autre part, renonçons à cette pratique surannée et odieuse qui consiste à charger un enfant de la surveillance de ses camarades en lui conférant le triste privilège de marquer les mauvais points. On l'expose ainsi à des représailles justifiées. Le maître vigilant et ferme fait sa police lui-même ou plutôt il n'a pas besoin de la faire, il obtient l'ordre et la discipline tout naturellement par la correction de sa tenue, la dignité de son caractère et par l'accomplissement consciencieux de ses devoirs professionnels. »

*
* *

Du Manuel général. — « L'écriture droite est celle qui expose le moins les enfants aux attitudes vicieuses. La ligne qui réunit les deux yeux est naturellement parallèle aux lignes tracées sur le cahier, l'enfant n'a aucune tendance à se pencher. D'autre part, les deux yeux sont sensiblement à la même distance de chaque point de la ligne ; l'accommodation est la même pour chaque œil et cela réalise le minimum de fatigue pour cette accommodation. On a reproché à l'écriture droite sa moins grande rapidité. C'est bien possible et nous ne voulons pas y contredire, mais ce serait là plutôt un avantage, car on fait généralement mal ce que l'on fait trop vite et nous ne voyons pas en quoi il peut jamais être utile à des enfants d'écrire vite. »

* * *

De l'École française. — « Habituez vos élèves à retrouver dans leurs lectures et leur petite expérience les idées apprises en classe. Mettez toujours ces enfants en face de la nécessité de se servir de ce que vous leur apprenez. On les a trop habitués à considérer l'école comme un milieu artificiel, hors nature ou au-dessus de la nature et de la vie ; ils croient que ce qu'ils apprennent n'a aucun rapport avec leur petite existence. Or, il importe de réagir contre cette impression. »

* * *

Du Bulletin départemental du Doubs. — « Dans certains cantons, la fréquentation régulière est réduite à 4 ou 5 mois. On rentre vers le 1^{er} décembre, quand le bétail a été chassé des pâturages par le mauvais temps et que le battage des céréales, pour lequel on réquisitionne des enfants, est achevé. Avec le printemps, commence la désertion par les aînés qui se louent comme domestiques ou bergers souvent avant d'avoir atteint la 13^{me} année. Il arrive même *que nos voisins de Suisse, qui appliquent si rigoureusement l'obligation, viennent nous emprunter pour la garde de leur bétail des enfants d'âge scolaire.* Il y a là de quoi attrister notre amour propre national ! »

— 318 —

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — Un certain nombre de sociétés d'instituteurs adressent aux membres de l'Assemblée fédérale et aux commissions de revision de la loi sur les tarifs des C. F. F. une pétition pour les prier de ne pas augmenter le prix des courses scolaires ni des abonnements d'écoliers, et de proposer aux Conseils d'étendre à toute la jeunesse scolaire le droit de voyager sur les C. F. F. à la demi-taxe.

Ce document est signé de treize sociétés ou associations d'instituteurs ; on y relève, entre autres, les signatures de MM. C. Frossard et Vauclair, président et secrétaire de la Société pédagogique de la Suisse romande.

— La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise à Bâle, du 10 juillet au 6 août 1910, avec l'appui financier de la Confédération, le XXV^{me} cours normal suisse de travaux manuels.

Le cours comprendra les divisions suivantes :

Cours élémentaire (10 juillet-6 août) ; cartonnage (10 juillet-6 août) ; travail du bois à l'établi (10 juillet-6 août) ; cours de perfectionnement du travail du bois à l'établi (10-23 juillet) ;